

## Plan d'études cadre master psychomotricité

**Domaine :** Travail Social

**Filière :** Psychomotricité

### 1. Intitulé : Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de master \_ M7

2023-2024

**Code :** T.PM.SO354.207.F.19

**Type de formation :** Master

**Niveau :** module de base

**Type :** module principal

**Caractéristiques :** module obligatoire

**Organisation temporelle :** 2<sup>ème</sup> semestre du MSc en Psychomotricité

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5

**Langue principale d'enseignement :** Français

### 3. Pré-requis

-

### 4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe *Recherche appliquée et clinique & travail de master*. Il offre un accompagnement théorique, méthodologique et pratique à l'élaboration du projet de travail de master.

Objectifs d'apprentissage :

1. Analyser les dimensions scientifiques et méthodologiques de la recherche orientée vers la psychomotricité
2. Comprendre les outils méthodologiques des démarches quantitatives et qualitatives
3. Déterminer le cadre thématique et méthodologique de son travail de master

Compétences cibles<sup>1</sup> :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
  - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 3) Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
  - **3c** : Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
  - **3d** : Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations

<sup>1</sup> Se référer au référentiel de compétences (présenté dans le plan d'étude cadre) le profil des compétences cible du master (en annexe 1 du plan d'étude cadre)

- 4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des bénéficiaires
- **4a** : Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
  - **4b** : Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles
- 5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique
- **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
  - **5c** : Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires
- 6) Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société
- **6a** : Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques
  - **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Le module familiarise les étudiant-e-s aux principaux instruments d'une démarche scientifique appliquée à l'approche psychomotrice. Il aborde la construction d'une question de recherche, la confrontation avec la littérature scientifique et professionnelle existante, le questionnement éthique, la définition d'un protocole d'étude, l'élaboration et l'utilisation de différentes méthodologies, la récolte de données ainsi que l'analyse et la transmission des résultats.

Plusieurs enseignements composent ce module :

- Approfondissement des approches et méthodes de recherche, et validation d'instruments
- Règles de base de la recherche : sourcing, éthique, revue de littérature, rédaction, publication
- Initiation à des approches méthodologiques cliniques, le protocole à cas unique
- Méthodes quantitatives : bases statistiques
- Méthodes qualitatives et Q-sort
- La validation d'instruments
- La recherche en psychomotricité et Journal-club
- Intention de projet du travail de master : Séminaires de préparation

Le module articule cours magistraux, présentations de projets de recherche en psychomotricité, travaux pratiques ainsi que l'élaboration de fiches de lecture et travail personnel orientés autour d'activités scientifiques (Journal-club, séminaire de recherche, séminaire de préparation au projet de travail de master).

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une évaluation sommative consistant en une revue de littérature (7-10 pages) effectuée individuellement sur un sujet libre, même s'il est recommandé de choisir une thématique qui pourrait intéresser l'étudiant-e pour un éventuel thème de travail de master.

Préalablement à la validation du module, les étudiant-e-s réalise les travaux suivants :

- 5 fiches de lecture sur une base individuelle ;
- une présentation de groupe à propos d'une publication scientifique dans le cadre du Journal-club (par 3 ou 4 étudiant-e-s) ;

Pour ces deux activités pédagogiques, les étudiant-e-s doivent amener des compléments / des modifications lorsque leur travail ne répond pas aux critères attendus.

En fin de module, les étudiant-e-s rendent une intention de travail de master (1 page : problématique, objectif, population, instruments utilisés, résultats escomptés) qui servira de base aux premiers enseignements du Module Travail de master (M13) lors du semestre d'automne suivant.

La présence à l'ensemble des actes de formation du module est requise pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les étudiant-e-s sont tenu.es de signer la feuille de présence à chaque cours ou, en cas d'absence, de la signaler auprès du secrétariat de filière avec copie au référent volée. Elles et ils tiennent les enseignant-e-s informé.es.

En cas d'absence justifiée ou non, correspondant à plus de 20% du nombre d'heures d'enseignement du module, l'étudiant-e devra effectuer un travail complémentaire défini par les enseignant-e-s concerné-e-s ou les coordinatrices de module. L'accomplissement du complément conditionne la validation du module qui reste en suspens tant qu'il n'est pas réalisé. Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Les cas particuliers ou de force majeure restent réservés.

Les abandons sont considérés comme des échecs. Le module est validé par une notation suffisante entre A et E.

## 7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation sommative (revue de littérature) doit la répéter pour la 2<sup>ème</sup> session. La forme de la répétition est décidée par les coordinateur-trice-s de module.

La seconde passation vise les mêmes objectifs. Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation après répétition, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 8. Remarques

-

## 9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant-e-s.

## 10. Enseignant-e-s

- Ayala Borghini (Approfondissement des approches et méthodes de recherche; Méthodes qualitatives et Q-sort; Règles de base de la recherche; La recherche en psychomotricité et Journal-Club ; Intention de projet du travail de master)
- Gemma Gebrael Matta (La recherche en psychomotricité; Méthodes quantitatives; Journal Club et Intention de projet du travail de master)
- Aude Hussy (Intention de projet du travail de master)
- Chantal Junker-Tschopp (Approfondissement des approches et méthodes de recherche; Méthodes quantitatives; La recherche en psychomotricité et Journal-club; Intention de projet du travail de master)
- Maryvonne Charmillot et Olivia Venay (Méthodes qualitatives)
- Invité-e-s

Coordinatrices du module Ayala Borghini, Gemma Gebrael Matta et Chantal Junker-Tschopp

Descriptif validé par la responsable de filière, février 2024